

Pôles contrôle expertise (PCE) :

Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?

Toulouse, le 11 avril 2022

Un sujet d'encadrement concernant les PCE a été discuté au CTL en questions diverses lors des deux convocations de cette instance les 28 mars et 6 avril.

La CGT n'était pas présente lors des questions diverses de la première convocation, puisqu'elle avait quitté l'instance avant l'inutile débat sur le « NRP » avec nos « têtes pensantes » (ce qui ne nous a empêché en rien d'exposer dans nos onze pages de déclaration liminaire https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/dl_ctl_280322_def.pdf les revendications des collègues sur les points à l'ordre du jour et biens d'autres sujets).

Nous avons donc profité de notre présence lors de cette reconvoction du 6 avril pour exprimer notre position sur le sujet.

En préambule, nous avons regretté que les raisons personnelles de l'absence partielle de la responsable du PCE de Rangueil / Cité soient étalées à toutes les vents, au sein de l'instance et en dehors, au travers d'un certain nombre d'écrits qui circulent.

Nous avons également rappelé que, pour nous, les situations des deux PCE étaient à distinguer. Le PCE de Rangueil / Cité connaît un problème d'encadrement du fait des empêchements personnels de sa responsable de service, amplifié par la gestion sur deux sites. En matière de surcharges de travail dues aux suppressions d'emplois et aux évolutions de la mission (impact de la loi ESSOC notamment) , les deux PCE sont à la même enseigne, tout comme l'ensemble des services de la DRFiP. Nous avons donc demandé à la direction de prendre ses responsabilités pour pallier le déficit d'encadrement sur le PCE Rangueil / Cité et regretté, par la même occasion, la propension à créer un déficit d'encadrement aux travers des multiples situations d'intérim de responsables de service au fur et à mesure que l'un-e d'entre eux part en retraite ou en mutation (SIE Balma, SIE St-Gaudens, trésorerie de Blagnac ...).

S'agissant du déficit d'emplois, la CGT Finances publiques 31 n'a pas attendu ce CTL pour appeler l'attention de la direction locale lors du CTL du 13 janvier 2022 qui a réparti la suppression des 96 postes dans le département (essentiellement de catégories B et C) (<https://31.cgffinancespubliques.fr/actualites/article/greve-du-13-janvier-2022-un-resume-et-des-images-de-cette-journee>)

S'agissant de la potentielle mise en place de cadres A « encadrants » dans les PCE de Haute-Garonne, le directeur régional a pris la parole pour réexpliquer la situation, afin que tout le monde soit au même niveau d'information. Et là, nous avons assisté à un grand moment de flottement au plus haut niveau de la hiérarchie de la DRFiP 31.



En effet, après des explications embarrassées du directeur régional expliquant « qu'il n'y avait pas de restructuration en Haute-Garonne sans que le directeur soit au courant » et ses affirmations sur le fait que la réflexion sur les « A encadrants » au PCE n'avaient aucun lien avec le récent audit des PCE, voici que le responsable de pôle nous explique sans sourciller que cette réflexion est issue des résultats de l'audit et que les fiches de candidatures qui ont été remises aux cadres A pour candidater ont été des « initiatives locales » : une jolie peau de banane au DRFiP et un abandon en rase campagne des deux chefs de services. En langage sportif, on appelle ça ; le doublé coupe / championnat !

Le regard noir du directeur envers son adjoint en a dit plus que de longs discours. La 3ème mi-temps n'a pas dû être très festive. Mais tout ceci pourrait être amusant si nous assistions à une pièce de théâtre ou à un duo comique.



Mais nous ne rêvions pas, nous étions dans une instance de « concertation » officielle de l'administration, en train de discuter du sort d'agents de l'État victimes de réorganisation, d'évolutions de leur mission et de difficultés d'encadrement.

Non contente d'avoir fusionné les PCE de Ranguel et de la Cité en toute connaissance des difficultés d'encadrement, voici que la direction locale affiche au grand jour une impréparation flagrante de sa tentative de réfléchir à une meilleure organisation de ces structures, dont nous ne nions pas le besoin (même si à notre sens rien ne se fera sans un renforcement en emplois). Car, en effet, si un cadre A se voit chargé d'une mission d'appui technique et de quelques charges de gestion de personnel, cela se fera au détriment de ses missions personnelles et du report de celles-ci sur ses collègues.

Nous avons donc demandé au directeur de pallier très rapidement au déficit d'encadrement du PCE Ranguel / Cité.

Quant aux fiches aux fiches de postes de « A encadrant » des PCE, nous avons demandé à la direction d'en faire du petit bois, en attendant que les postes existent réellement. Dans l'attente, également, **nous avons demandé à l'administration de veiller à ce que toute mention à ces fonctions, actuellement virtuelles, soit ôtée des objectifs de leur évaluation professionnelle.**

Nous avons également demandé au directeur de partir des besoins des PCE pour définir avec les agents les modalités d'organisations liées aux missions, aux effectifs, au télétravail et à l'encadrement. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que pourront être mises en œuvre des organisations et le choix des candidatures les plus appropriées. Notre démarche est systématiquement de partir des besoins des agents, des missions et des réalités des services pour apporter une analyse sur les besoins que nous construisons avec les agents. Ce sont eux les mieux placés pour réfléchir au travail réel. **La démarche de l'administration vise seulement à pallier le manque de moyens, elle n'examine pas les conditions de travail et l'inévitable report du travail des futurs encadrants sur les encadrés.**

Le directeur s'est engagé à mettre à plat la problématique des PCE, en prenant notamment connaissance des organisations extérieures au département et à réfléchir avec les personnels à l'organisation nécessaire du travail.

Nous invitons les collègues à nous faire part de toutes difficultés concernant leur situation, tant collective que personnelle.